

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2017

COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE

(Application de l'article 30 de la Loi d'Orientation du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République)

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 27 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, le 21 mars, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Gaël TURBAN, conseiller municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH (à partir du point 1), M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE (à partir du point 8), Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI (à partir du point 1)

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Jean-Philippe DARNAULT, pouvoir donné à M. le Maire
Mme Marianne VERON, pouvoir donné à Mme Caroline QUERON
M. Thomas MURGIA, pouvoir donné à Mme Florence CROCHETON
M. Thomas BOULLE, pouvoir donné à Mme Christine SEVESTRE (jusqu'au point 7)
M. Rénald BEJAOUÏ, pouvoir donné à Mme Joëlle AICH
Mme Sandra PROVINI, pouvoir donné à Mme Geneviève TOUATI (jusqu'à l'approbation du précédent compte-rendu de séance)

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Jean BOKOBZA,
M. Jean EROUKHMANOFF

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

0. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 janvier 2017

Le Conseil Municipal a approuvé, le procès-verbal du 30 janvier 2017, à l'unanimité des membres présents.

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal en remplacement de M. Nicolas COHEN, conseiller municipal démissionnaire

Conformément à l'article L 270 du Code Électoral, M. Albert DANTI a été installé dans les fonctions de Conseiller Municipal de Saint-Mandé lors de la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2017.

2. Vote du Budget Primitif 2017 de la Ville

Sur rapport de M. MEDINA, le Conseil Municipal a adopté, à la majorité, le budget primitif 2017 de la Commune comme suit :

Contre : 3 Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

Abstention : 3 M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO

Pour : 27 M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénald BEJAOU

2 bis Approbation de la convention de reversement du produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) au territoire ParisEstMarne&Bois

Sur rapport de M. MEDINA, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention de reversement du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) au territoire ParisEstMarne&Bois.

3. Fixation des taux 2017 des taxes directes locales et de la taxe d'enlèvement des OM

Sur rapport de M. MEDINA, le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité, la fixation des taux des trois taxes directes locales (taxe d'habitation : 22,93 %, foncier bâti : 18,80 %, foncier non bâti : 10,90 %) et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (3,80 %) comme suit :

Abstention : 6 M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

Pour : 27 M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénald BEJAOU

4. Autorisation permanente et générale de poursuite accordée au nouveau comptable public de la trésorerie municipale du Nord du Val de Marne

Sur rapport de Mme BESNARD, le Conseil Municipal a accordé, à l'unanimité, une autorisation permanente et générale de poursuite au nouveau comptable public de la trésorerie municipale du Nord du Val de Marne.

5. Modification du tableau des emplois de la Ville

Sur rapport de Mme TUNG, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, différentes modifications du tableau des emplois de la Ville qui correspondent à l'application de la réforme statutaire de la catégorie C, aux besoins de recrutements des services et aux nominations suite à un avancement.

6. Approbation de la convention de mise à disposition de personnel de la commune de Saint-Mandé auprès de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois

Sur rapport de Mme MARTIN, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention de mise à disposition de personnel suite au transfert de compétence à l'EPT ParisEstMarne&Bois et autorisé Monsieur le Maire à signer ladite convention.

7. Avenant n°22 à la convention relative à la participation de la Ville aux frais de fonctionnement pour les élèves Saint-Mandéens fréquentant l'école élémentaire Decroly pour l'année scolaire 2015-2016

Sur rapport de Mme CARRESE, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, l'avenant n°22 à la convention qui fixe à 937,69 € par élève saint-mandéen, la participation annuelle de la Ville aux frais de fonctionnement de l'école Decroly au titre de l'année scolaire 2015-2016.

8. Participation communale au financement de la surcharge foncière – îlot 182 Gallieni / 1 bis rue des Vallées / 3 rue des Vallées / 3 avenue Joffre

Sur rapport de Mme GOUEL, le Conseil Municipal a accordé, à l'unanimité, à Paris Habitat une subvention pour la surcharge foncière de 1 885 000 €, au lieu de 1 400 000 €, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention s'y rapportant.

9. Versement d'une subvention à l'ADIL du Val de Marne pour l'année 2017

Sur rapport de M. DAMAS, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire, à l'unanimité, à verser à l'ADIL du Val de Marne, une subvention de 1 000 € au titre de l'année 2017.

10. Renouvellement du dispositif d'aide municipale pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Sur rapport de Mme SEVESTRE, le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité, le renouvellement du dispositif d'aide municipale à l'achat d'un vélo à assistance électrique comme suit :

Contre : 6 M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

Pour : 27 M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénald BEJAOU

11. Approbation de la convention de partenariat et de suivi des ruches du programme national "Abeille sentinelle de l'environnement" avec l'UNAF

Sur rapport de Mme CROCHETON, le Conseil Municipal a accordé à l'UNAF, à l'unanimité, une subvention de 6 000 € et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de renouvellement de partenariat et de suivi des ruches du programme national « Abeille, sentinelle de l'environnement ».

12. Approbation de la convention de labellisation "Apicité " avec l'UNAF

Sur rapport de Mme CROCHETON, le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité, le versement à l'UNAF de la redevance d'un montant de 1 050 € et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de labellisation :

Abstention : 3 Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

Pour : 30 M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénald BEJAOU, M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO

13. Acceptation de la décision de délégation du droit de préemption urbain par l'établissement public territorial à la commune dans le cadre de la cession des terrains IGN

Sur rapport de Mme TRIMBACH, le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, la décision de délégation du droit de préemption urbain par l'établissement public territorial à la commune dans le cadre de la cession des terrains IGN et a délégué l'exercice de ce droit au profit de Monsieur le Maire.

14. Exercice du droit de priorité de la commune dans le cadre de la cession, par l'Etat, des parcelles dites "de l'IGN"

Sur rapport de Mme CROCHETON, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, l'exercice du droit de priorité de la commune dans le cadre de la cession par l'Etat des terrains ci-dessus visés, et la régularisation des actes y afférents par Monsieur le Maire.

15. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer tout avenant à la promesse de vente en date du 4 mai 2016 et l'acte de vente avec SAS Référence (Européquipements) pour la revente des terrains IGN / parcelles cadastres section D n°42,43 et D n°48 P

Sur rapport de Mme QUERON, le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité, la cession par la commune à la société SAS REFERENCE (EUROPEQUIPEMENTS) ou à toute société qu'elle se substituera dans les conditions de la promesse de vente du 4 mai 2016 et de ses éventuels avenants portant notamment sur l'ajustement du prix de vente, des parcelles cadastrées section D numéro 42, 43 et 48p dans les conditions énoncées ci-dessus, et la régularisation des actes y afférents par Monsieur le Maire :

Abstention : 3 M. Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, M. Sandra PROVINI

Pour : 30 M. Patrick BEAUDOUIN, M. Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, M. Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, M. Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, M. Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, M. Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, M. Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, M. Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, M. Marianne VERON, M. Dominique TINEL, M. Diane MARTIN, M. Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, M. Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, M. Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, M. Joëlle AICH, M. Rénald BEJAOUI, M. Gaël TURBAN, M. Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO

16. Désignation d'un membre du conseil municipal pour le dépôt du permis de construire dans le cadre de la construction de l'équipement public sur le site IGN

Sur rapport de M. TINEL, le Conseil Municipal a désigné, à l'unanimité, Madame Florence CROCHETON, première adjointe au maire en charge de l'urbanisme, du patrimoine, de l'habitat et du développement durable, pour procéder à la signature et au dépôt de la demande de permis de construire de l'équipement public qui sera implanté sur le site IGN.

17. Approbation de la convention de partenariat 2017 avec le Club d'entreprises Affaires & Convivialité

Sur rapport de M. LE TYMEN, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire, à la majorité, à signer la convention de partenariat 2017 à passer entre la Ville de Saint-Mandé et le club d'entreprises Affaires & Convivialité :

Contre : 6 M. Gaël TURBAN, M. Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, M. Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, M. Sandra PROVINI

Pour : 27 M. Patrick BEAUDOUIN, M. Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, M. Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, M. Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, M. Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, M. Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, M. Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, M. Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, M. Marianne VERON, M. Dominique TINEL, M. Diane MARTIN, M. Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, M. Séverine

FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénald BEJAOU

18. Approbation du dispositif partenarial entre la Ville de Saint-Mandé et l'association départementale de protection civile du Val de Marne

Sur rapport de M. ASSOULINE, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, ce dispositif partenarial et autorisé M. le Maire à signer tous documents se rapportant à ce sujet.

19. Réactualisation des tarifs des Ateliers de musiques actuelles du service activités musicales

Sur rapport de M. WEIL, le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité, la réactualisation des tarifs des Ateliers musiques actuelles du Service Activités musicales :

Contre : 6 M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

Pour : 27 M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénald BEJAOU

20. Réactualisation des tarifs du Conservatoire Robert Lamoureux

Sur rapport de M. GUIONET, le Conseil Municipal a approuvé, à la majorité, la réactualisation des tarifs du Conservatoire Robert Lamoureux, telle que présentée en annexe :

Contre : 6 M. Gaël TURBAN, Mme Lucile ROBINET, M. Luc ALONSO, Mme Geneviève TOUATI, M. Philippe LERAY, Mme Sandra PROVINI

Pour : 27 M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Florence CROCHETON, M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Marc MEDINA, Mme Pascale TRIMBACH, M. Julien WEIL, Mme Christine SEVESTRE, M. Alain ASSOULINE, Mme Anne CARRESE, M. Philippe LE TYMEN, Mme Maria TUNG, M. Olivier DAMAS, Mme Caroline QUERON, M. Philippe IZRAELEWICZ, Mme Blandine GOUEL, M. Jacques GUIONET, Mme Marianne VERON, M. Dominique TINEL, Mme Diane MARTIN, Mme Eveline BESNARD, M. Thomas MURGIA, Mme Séverine FAURE, M. Thomas BOULLE, Mme Tiffany CULANG, M. Albert DANTI, Mme Joëlle AICH, M. Rénald BEJAOU

21. Décisions du Maire en application de l'article L 2122.21 L 2122.22 L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Sur présentation de M. le Maire, le Conseil Municipal a pris acte de la liste des décisions.

22. Questions diverses

La séance est levée à 22h45